



Communiqué de presse, le 30 mars 2023

Sauvetage en mer À la rencontre des Sauveteurs en Mer en formation sur les plages avant la saison estivale

La SNSM, association reconnue d'utilité publique est le seul acteur de sauvetage et secourisme qui prend en charge les usagers de la mer de la plage au large. En effet, les sauveteurs sont présents dans les stations de sauvetage et centres de formation et d'intervention de sauvetage toute l'année mais également dans les postes de secours sur les plages durant la période estivale afin que les baigneurs et plaisanciers puissent profiter de leurs vacances et loisirs en toute sécurité.



©Maxime Huriez

Afin d'assurer la surveillance des plages, la SNSM forme chaque année plus de 500 nouveaux nageurs sauveteurs grâce à son **Pôle national de formation (PNF)** et à ses **32 Centres de formation et d'intervention (CFI)** basés partout en France. Les nouvelles recrues viennent compléter les effectifs des 1 400 sauveteurs présents dans les 235 postes de secours de la SNSM sur les plages tout l'été.

Une fois diplômés, les Sauveteurs en Mer sont mis à disposition des communes pour surveiller les plages. Secours et soins sur baigneurs, plaisanciers ou pratiquants de loisirs nautiques, recherches d'enfants égarés, prévention des accidents et noyades, assistance... les interventions sont variées et nombreuses auprès des vacanciers.

Une formation complète :

Formés par les bénévoles de la SNSM de septembre à mai, les futurs sauveteurs suivent un cursus sanctionné par six diplômes :

- **BNSSA** : Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;
- **PSE1** : Premiers secours en équipe de niveau 1 ;
- **PSE2** : Premiers secours en équipe de niveau 2 ;
- **Permis côtier** ;
- **CRR** : Certificat de Radiotéléphonie Restreint ;
- **SSA** : Surveillance et Sauvetage Aquatique sur le littoral.

Une fois diplômés, les sauveteurs sont aptes à surveiller les plages. Ils ont par la suite l'obligation de s'entraîner régulièrement pour maintenir leur niveau de compétences, et peuvent parallèlement suivre des spécialisations comme par exemple la *formation Océan* dont l'objectif à terme est de surveiller les plages à vagues et forts courants, dites dangereuses. Avec l'expérience, les sauveteurs peuvent poursuivre leur formation pour devenir adjoints au chef de poste, chefs de poste ou encore formateurs.

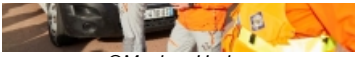
La SNSM ouvre ses centres de formation aux futurs sauveteurs à partir de septembre afin de les former durant l'année scolaire et leur permettre d'être opérationnels dès juin / juillet.

Les nageurs sauveteurs présents sur les plages étant pour la grande majorité des étudiants ou plus rarement de jeunes actifs, **les formations sont dispensées les week-ends, le soir ou lors des vacances scolaires** afin de permettre à tous de poursuivre leur activité principale.



Bénévoles toute l'année et rattachés au CFI le plus proche de chez eux, les sauveteurs participent également – en parallèle de leur formation – à des **dispositifs prévisionnels de secours (DPS)** tout au long de l'année.

Association agréée de sécurité civile, la SNSM propose ainsi ses services à terre et en mer à l'occasion de manifestations sportives, culturelles (festivals, concerts, événements sportifs etc.) ou de



©Maxime Huriez

sécurités nautiques (départs de course au large, régates, compétitions de sports nautiques etc.).

Le calendrier des dernières sessions de formations en mer avant l'été :

Vous trouverez ci-après le calendrier complet des formations pratiques sur les plages dispensées avant les prises de poste pour la saison estivale.

Si vous souhaitez vous rendre à l'une d'entre elles à l'occasion d'un reportage, merci de bien vouloir contacter le service de presse SNSM en amont : 01 56 02 63 68.

DATES	LIEUX
7 au 10 avril	La Palmyre (Charente-Maritime – 17) – Formation spécifique MARINE JET – scooter des mers
8 au 10 avril	Cannes (Alpes-Maritimes – 06)
8 au 10 avril	Lancieux (Ille-et-Vilaine – 35)
9-10 avril	Trégastel (Côtes d'Armor – 22)
9-10 avril	Palavas-les-Flots (Hérault – 34)
14 au 20 avril	Larmor-Plage (Morbihan – 56) – Formation spécifique MARINE JET – scooter des mers
15 au 22 avril	Saint-Aygulf (Var – 83)
16 au 22 avril	Mahalon (Finistère – 29) - Formation spécifique OCEAN- Côtes dangereuses
16 au 21 avril	Carro (Bouches-du-Rhône – 13)
17 au 21 avril	Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée – 85)
24 au 30 avril	Saint-Martin-de-Bréhal (Manche – 50)
25 au 30 avril	Quiberon (Morbihan – 56)
29-30 avril	Ouistreham (Calvados – 14)
29-30 avril	Trégastel (Côtes d'Armor – 22)
29 av. au 1 ^{er} mai	Ile d'Oléron (Charente-Maritime – 17)
29 av. au 1 ^{er} mai	Fort-Mahon-Plage (Somme – 80)
29 av. au 2 mai	Gruissan (Aude – 11)
5 au 7 mai	Quiberon (Morbihan – 56)
6-7 mai	Trégastel (Côtes d'Armor – 22)
6 au 8 mai	Gravelines (Nord - 59)
6 au 14 mai	Lyon – plans d'eaux intérieurs (Rhône – 69)
13-14 mai	Trégastel (Côtes d'Armor – 22)
14 mai	Saint-Palais (Charente -Maritime – 17) – Formation spécifique MARINE JET – scooter des mers
14 au 21 mai	Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée – 85)
17 au 19 mai	Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée – 85) – Formation spécifique MARINE JET – scooter des mers
17 au 20 mai	Palavas-les-Flots (Hérault – 34) – Formation spécifique MARINE JET – scooter des mers
17 au 21 mai	Fort-Mahon-Plage (Somme – 80)
18-19 mai	La Tremblade (Charente-Maritime – 17)
18 au 21 mai	Hendaye (Pyrénées Atlantiques – 64)
18 au 21 mai	Trégastel (Côtes d'Armor – 22)
18 au 21 mai	Propriano (Corse du Sud – 2A)
18 au 21 mai	Fromentine (Vendée – 85)
18 au 20 mai	Camaret-sur-Mer (Finistère – 29)
27 au 29 mai	Villers-sur-Mer (Calvados – 14)
27 au 29 mai	Gravelines (Nord – 59)
27 au 29 mai	La Tremblade – La Bouverie (Charente-Maritime – 17)
28 au 1 ^{er} juin	Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée – 85)

Kit photos : <https://bit.ly/visuels-nageurs-sauveteurs-en-formation>

A PROPOS DE LA SNSM : La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour missions principales le sauvetage en mer et la surveillance des plages. Elle s'appuie sur 8 800 bénévoles qui œuvrent à partir de 208 stations de sauvetage sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), 32 centres de formation et d'intervention et 235 postes de secours sur les plages. Elle est financée principalement par des ressources privées issues de la générosité du public et des entreprises.

CONTACT PRESSE SNSM : Claire Berthelot : claire.berthelot@snsm.org / 01 56 02 63 68 – 06 59 73 20 57

Pour avoir accès aux communiqués et dossiers de presse de la SNSM : <https://www.snsm.org/presse>

Accès photothèque SNSM : <https://phototheque.snsm.org/>